



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1585 du 08 Janvier 2020

Le Chef de l'Etat a présidé le premier Conseil des Ministres de l'année

Le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, a présidé, ce mercredi 08 janvier 2020, au Palais de la Présidence de la République, le premier Conseil des Ministres de la nouvelle année.

A l'entame de ce Conseil, le Premier Ministre, M. Amadou Gon COULIBALY, a, au nom de l'équipe gouvernementale qu'il dirige, réitéré au Chef de l'Etat, à la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, et à tous leurs proches, les vœux les meilleurs de santé, de paix et de bonheur pour cette année 2020.

Il lui a également exprimé l'admiration de tous les membres du Gouvernement pour la qualité et la profondeur de son message à la Nation du 31 décembre 2019, avant de lever un coin de voile sur les grands chantiers, projets et réformes menés ou engagés par les Ministres au cours de l'année écoulée.

A cet égard, il a indiqué qu'un accent tout particulier a été mis sur l'exécution du Programme Social du Gouvernement d'un coût initial de 727 milliards de F CFA, porté ensuite à 1000 milliards de F CFA, sur une période de deux ans, sur décision du Chef de l'Etat.

Pour cette année 2020, le Premier Ministre a révélé que dans la programmation des activités, il est proposé la tenue d'un Séminaire gouvernemental pour la fin de ce mois de janvier pour adopter le Programme d'Actions Prioritaires.

S'agissant de l'élection présidentielle d'octobre prochain, il a souligné que les diligences y relatives seront rigoureusement exécutées, notamment dès ce mois de janvier avec l'ouverture par le Gouvernement du dialogue avec les Partis politiques et la Société civile, sur le Code électoral devant régir le prochain scrutin.

Dans ce cadre, il a émis le vœu de voir se renforcer davantage le cycle vertueux des élections dans lequel notre pays s'est installé depuis 2015, afin de bannir de la vie politique, le spectre des violences électorales.

C'est pourquoi, il a réaffirmé au Président de la République le soutien total et la mobilisation de toute l'équipe gouvernementale pour mener à ses côtés le combat

pour le renforcement et la préservation des Institutions de la République contre toutes tentatives de déstabilisation d'où qu'elles viennent et pour veiller à la quiétude des populations.

Pour terminer, le Premier Ministre a souligné que 2020 sera une année d'actions fortes pour maintenir la trajectoire de l'émergence sur laquelle notre pays est engagé de manière irréversible.

Intervenant à son tour, le Président Alassane OUATTARA a remercié le Premier Ministre et tous les membres du Gouvernement pour leurs vœux formés à son endroit ainsi qu'à l'endroit de la Première Dame et de leurs proches. Lesquels vœux traduisent, selon lui, l'engagement de l'équipe gouvernementale pour le développement socio-économique de notre pays.

Il a également formé pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs familles et leurs proches, des vœux de santé, de bonheur, de prospérité et surtout de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Il a, par ailleurs, félicité le Premier Ministre et son équipe pour les importants efforts faits dans le sens du bien-être et de l'amélioration des conditions de vie des populations, depuis 2011 et notamment en 2019, avec la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement, qui a permis d'obtenir des résultats « tangibles » dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, ainsi que dans les secteurs de l'électricité, de l'eau potable, des infrastructures routières, de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation des femmes.

Le Chef de l'Etat les a encouragés à maintenir cette dynamique en relevant les défis restants, notamment par la poursuite et l'intensification des vastes chantiers de transformation et de modernisation de notre pays au cours de cette année 2020. De même que la prise en compte dans l'agenda du travail gouvernemental, des enjeux spécifiques liés à l'élection présidentielle à venir. Ce qui justifie, du reste, selon le Chef de l'Etat, les instructions données au Premier Ministre dans le sens de la poursuite des discussions avec les Partis politiques et la Société civile durant ce mois de janvier, afin de finaliser le travail sur le cœur du processus électoral, c'est-à-dire le Code électoral.

Pour le Président Alassane OUATTARA, ce dialogue, à l'instar de celui mené lors de la mise en place de la Commission Electorale Indépendante (CEI), doit être « ouvert et inclusif » en vue de doter notre pays d'un Code électoral adéquat ; d'autant que pour lui, la démocratie ivoirienne doit sortir renforcée de ce processus, car, il importe de tourner définitivement la page des crises post électorales.

Le Président de la République a, par ailleurs, demandé aux membres du Gouvernement d'être régulièrement sur le terrain, afin d'œuvrer à la préservation de la paix, de la cohésion sociale, de l'entente cordiale et du Vivre Ensemble.

Il les a aussi invités à poursuivre les réformes en matière de gouvernance, de gestion des finances publiques, d'amélioration du climat des affaires, de développement des infrastructures et du capital humain ; tout en préservant la stabilité macro-

économique ainsi que les grands équilibres des finances publiques et la recherche du progrès social espéré par les populations.

Pour terminer, le Président de la République a dit attendre de chaque membre du Gouvernement, de « l'action et des résultats » dans le strict respect des programmations financières arrêtées.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric DRO DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci